

# Des documents parlementaires insolites à l'Assemblée législative de l'Alberta

On s'attendrait probablement à ce que les documents déposés par les parlementaires dans les assemblées législatives le soient sur papier format lettre ou grand format. Or, au fil des ans, des objets insolites se sont retrouvés dans la collection de documents parlementaires. Dans le présent article, l'auteure explique le contexte derrière les documents parlementaires les plus étranges de l'Assemblée législative de l'Alberta.

**Heather Close**

Qu'ont en commun un hamburger, une boîte de caviar et de l'argent de Monopoly? Tous ont été déposés à l'Assemblée législative de l'Alberta et font maintenant partie intégrante de la collection de documents parlementaires de la Bibliothèque de l'Assemblée.

Il est consigné dans les Journaux de l'Assemblée que, le 27 mars 1969, le député de Banff-Cochrane, Clarence Copithorne, « a déposé des matières comestibles (en l'occurrence un hamburger) pour soutenir son argument ». Mais quel aurait bien pu être cet argument? Comme il n'existait pas de hansom officiel avant 1972, nous devons nous en remettre à d'autres sources pour savoir ce qui a été dit. Selon l'*Edmonton Journal*, Clarence Copithorne a déposé le hamburger en signe de protestation contre les aliments servis à la cafétéria du Palais de la législature. « Puisqu'on parle de crédits, une chose qu'on pourrait nous payer, en haut, c'est de la bonne nourriture », avait-il déclaré. Éleveur de bétail dans les contreforts des Rocheuses, le député a renchéri : « Je ne serai pas satisfait tant qu'on n'aura pas réglé le problème en haut et qu'on ne nous aura pas servi un bon steak pour dîner. »

Il semble que l'argument soulevé par le député ait été reçu dans la bonne humeur. Le ministre de la Voirie, Gordon Taylor, a lancé en boutade : « J'aimerais en commander 65 copies pour la Chambre, s'il vous plaît », soit un pour chaque député. Accepté dans le compte rendu officiel, le hamburger est devenu le

document parlementaire 301 et a été placé dans une boîte en acrylique pour le préserver, accompagné d'une étiquette signée par le greffier William H. MacDonald et de la mention « certifié en tant que document original ». Possession de la famille Copithorne jusqu'en 2008, le hamburger a été légué à la Bibliothèque pour être intégré à sa collection.



---

Heather Close est directrice des Services de la Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Alberta.



Sessional Paper 301, tabled in the  
Alberta Legislative Assembly by  
C. Copithorne on March 27, 1969.  
Certified the original document.  
*W. H. MacDonald*  
W. H. MacDonald  
Clerk of Legislative Assembly



Plus de cinquante ans après son dépôt à l'Assemblée législative de l'Alberta, le hamburger est exposé à la Bibliothèque et attire encore l'attention des visiteurs. S'il s'agit sans aucun doute de l'objet le plus insolite jamais présenté à l'Assemblée, d'autres documents parlementaires sortent également de l'ordinaire.

Lors de son discours inaugural, en 1980, Norman A. Weiss, député de Lac La Biche-McMurray, a déposé une boîte de caviar de grand corégone canadien en déclarant : « Vous avez tous entendu parler du caviar russe; maintenant, nous avons du caviar produit et commercialisé par l'Alberta. » En 1983, Brian Lee, député de Calgary-Buffalo, a déposé un morceau de rail du réseau de train léger de la ville de Calgary lors du débat sur une motion concernant le transport urbain. Puis, en 1985, Brian Lee a déposé 4 890 000 \$ en argent de Monopoly et deux cents lors d'un débat sur la privatisation des magasins de vente au détail de bière, de vin et de spiritueux.

Le Règlement a été modifié afin qu'il y soit précisé qu'à compter du 26 février 2002, les dépôts doivent être faits en format papier.

#### Sources:

« Burger Gives MLAs Food for Thought », Edmonton Journal, 28 mars 1969, p. 1 2.

Assemblée législative de l'Alberta, hansard, 19e législature, 2e session, 28 mars 1980, p. 113.

Journals of the Legislative Assembly of the Province of Alberta, 16e législature, 2e session, vol. LXXV, 27 mars 1969, p. 113.

